



Assises Départementales
de l'Éducation à l'Environnement
vers un Développement Durable

en Dordogne



ASSISES DE L'EEDD EN DORDOGNE
LEGTA DE PERIGUEUX
Mercredi 3 juin 2009

Synthèses d'ateliers

Sommaire

Le Plan de prévention et d'optimisation des déchets ménagers, un nouvel outil au service du développement durable	p.2
Les enjeux de l'eau dans l'EEDD	p.3
Les enjeux éducatifs au cœur du schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles	p.4
L'Education Environnementale en milieu urbain et périurbain	p.5

Le Plan de prévention et d'optimisation des déchets ménagers, un nouvel outil au service du développement durable

Animateur : Bruno DALLONGEVILLE, directeur de l'association Pour les enfants du pays de Beleyme

Rapporteur : Julie CHARLES, Graine Aquitaine

Intervenants : Gaëtan BRIZARD, chargé de mission développement durable au Conseil Général 24, Amandine SILLAUME, SMD3

L'éducation à l'environnement répond-elle aux problématiques relatives à la gestion des déchets?

Gaëtan BRIZARD présente, en introduction, la politique du Conseil Général 24 en matière de gestion des déchets. Le Plan de prévention des déchets comporte deux volets : sensibilisation et gestion; ce qui représente 12 thèmes et 44 actions. Il s'agit d'un outil planificateur dont les thèmes ont été définis à partir des cibles (entreprises, scolaires, ménages, touristes...). Amandine SILLAUME présente, pour sa part, les actions menées par le SMD3. Le SMD3 a un rôle de coordination et d'accompagnement, d'observatoire, de sensibilisation et de communication. Publics visés : grand public et jeune public. La sensibilisation est assurée par une quinzaine d'ambassadeurs du tri pour 557 communes (ce qui est peu sur ce territoire) et développée au travers des supports de communication (cahiers de textes, livret pédagogique...).

Un **paradoxe** est soulevé entre, d'un côté, une société médiatisée qui lance des messages consuméristes et, de l'autre, des acteurs qui visent à faire de l'éducation à l'environnement notamment pour la réduction des déchets. Le terme « schizophrénie » est lancé pour illustrer cette incohérence. Par ailleurs, les participants s'accordent à dire qu'il y a un réel besoin et une attente des publics de **passer de l'animation ponctuelle à un véritable projet global**.

Pour mailler le territoire, il faudrait développer l'offre de **formation**. Ce manque est illustré par le nombre insuffisant d'ambassadeurs du tri. Est évoqué le fait qu'il manque un espace dédié à l'éducation à l'environnement au sein de l'éducation nationale. Faudrait-il créer une nouvelle matière? Il est également souligné que l'éducation à l'environnement doit être mieux prise en compte dans les formations professionnelles.

Le SMD3 réalise une **évaluation** systématique des outils pédagogiques qu'il développe (par exemple un questionnaire à l'intention des élèves) et opère des modifications, des adaptations nécessaires au vu de cette évaluation. Excepté pour cette pratique, le sujet de est peu abordé lors de l'atelier.

Les **outils** de sensibilisation manquent notamment sur le sujet de la consommation comme le note le Tri cycle enchanté. Le domaine évolue très vite (nouvelles filières, traitement de nouveaux matériaux, apparition de nouvelles technologies...) ce qui nécessite une adaptation permanente des outils utilisés et des messages ainsi qu'un réel besoin de se former. La réglementation peut être un outil mais également un frein (problème autour du compostage par exemple). L'acte doit être aujourd'hui accompagné d'une animation : passage d'une communication à une éducation. Un travail autour de l'acte d'achat semble nécessaire pour repenser la consommation. Pourquoi ne pas développer l'éco bilan pour évaluer au mieux le coût global ?

Le **public** scolaire semble traditionnellement visé. Aujourd'hui, on s'accorde à dire qu'il faut développer les cibles et notamment les adultes, parents, ce qui semble plus compliqué. Il faut adapter son discours: Pollueur/payeur? Discours moralisateur? Valoriser ceux qui font bien? Le Conseil général pour sa part identifie plusieurs cibles (entreprises, touristes, ménages, scolaires, associations...) et adapte ses actions en fonction de la cible.

La multiplicité des acteurs dans ce domaine mériterait de s'accorder dans un souci de complémentarité des acteurs et de cohérence dans l'offre. De nouveaux **partenariats** se développent, nécessitant d'avoir une approche globale et des projets durables.

Les Enjeux de l'Eau dans l'EEDD

Animateur : Christian MAGNE – CPIE Périgord Limousin

Rapporteur : Annabel ALBRECH – Graine Aquitaine

L'eau est très présente en Dordogne sous diverses formes et l'enjeu en matière d'éducation à l'environnement se pose autant au niveau de la connaissance des milieux aquatiques, que de la connaissance de l'eau « ressource ». La sensibilisation doit donc s'orienter autant sur les aspects de prévention que sur les risques (pollution, inondation...).

Les acteurs agissant dans le domaine de l'eau en Dordogne sont très nombreux : professionnels (gestion de l'eau) ; syndicats ; éducation ; Parc Naturel ... Quels sont les liens entre ces acteurs ? Les actions de chacun sont mal connues des acteurs entre eux, d'où la difficulté d'agir en complémentarité. Il existe un réel besoin de mutualiser les outils, les actions, et surtout de recenser les acteurs en Dordogne.

Est évoquée l'idée de créer un réseau (ou de s'appuyer sur le réseau existant POLLEN dans le cadre de l'Agenda 21 du CG24 ?). Ce réseau aurait besoin d'un référent pour animer des temps d'échanges, permettre une dynamique entre acteurs, faciliter les **partenariats**, faire de la veille règlementaire.

Du point de vue des **outils**, malgré leur diversité (énormément de données sur la connaissance du territoire/patrimoine), il semble exister pour le grand public une certaine confusion dans les sujets liés à l'eau (consommation, baignade...) : il faut donc clarifier les informations portées à la connaissance du grand public.

L'accès à l'information semble également être parfois un frein à la sensibilisation des publics. Où trouver la bonne information : sur quel site, vers quelle personne se tourner pour obtenir des renseignements ? Certains outils manquent de vulgarisation. La question de la territorialisation des ressources est aussi importante (il conviendrait d'avoir différents niveaux d'information : local, cantonal, départemental, régional...) : le public semble d'ailleurs plus sensible aux informations locales.

Pourquoi ne pas créer un outil, type portail, qui permettrait de recenser les informations avec plus de vulgarisation ?

Il s'agit de rendre lisibles du grand public les actions en matière de préservation de la ressource en eau, mieux faire apparaître les différents « thèmes » de l'eau, en replaçant ces points de connaissance particulière dans la compréhension globale du cycle de l'eau (besoin de faire le lien entre tous les aspects de l'eau).

Un nouvel outil faciliterait aussi l'actualisation des données.

Donner les contacts de personnes ressources par « thèmes » (assainissement, adduction d'eau potable, rivières/pêches...) ou en fonction des usages, permettrait au grand public de se renseigner plus en détail, ou à des enseignants de construire des projets pédagogiques en partenariats.

La création de ce portail doit passer par un travail des acteurs en **partenariat** pour élaborer un contenu commun et cohérent.

Il faudrait profiter des journées nationales thématiques (autour de l'eau) pour faire connaître et valoriser les outils existants.

Aujourd'hui, l'enjeu pour l'EEDD autour du thème de l'eau se place plus au niveau de la sensibilisation et de l'information des **publics adultes**.

Remarque : le thème de l'eau est largement intégré aux programmes scolaires dans toutes les classes de la maternelle à l'université (souvent abordé par l'étude des gestes au quotidien). Pour les publics scolaires, seule la question du financement des sorties en milieux naturels se pose.

Il y a un besoin d'adapter les messages aux différents publics concernés, le public adulte étant perçu comme le public décideur/acteur. Certains professionnels (agriculteurs...) ou les élus doivent être des publics « cibles ».

Les intervenants techniques doivent adapter leurs animations en fonction des publics.

L'offre d'information/formation en direction des publics professionnels, élus... doit se développer.

Animateur : Frédéric DELAGE (CG 24)

Rapporteur : Gaël CAMPMAS (Pour les enfants du pays de Beleyme)

Intervenant : Yannick COULAUD (CAUE)

Problématiques

Comment structurer le réseau ENS de Dordogne ?

Comment le réseau ENS peut-il faciliter les activités d'éducation à l'environnement en Dordogne ?

Outils

L'importance du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) pour l'ensemble des structures de l'EE est rappelée ainsi que l'importance des sentiers communaux.

Il y a une forte utilisation des sites naturels aménagés du conseil général de Dordogne.

Peut-on envisager la création d'un répertoire/catalogue pour structurer l'offre d'animation sur la Dordogne ? Plusieurs questions se posent à ce sujet : Quel est l'outil le plus approprié, le plus pertinent (catalogue, SIG, Carte, Web...) ? Quelle est l'échelle territoriale la plus adaptée ? Comment réaliser la promotion et la diffusion de cet outil ? Quels critères retenir pour intégrer les structures ou personnes au répertoire ?

On peut aussi envisager l'élaboration d'une charte de qualité : agréments, labels, reconnaissance de la structure auprès d'élus, de chefs d'établissements ...

Publics

Pour le public scolaire, il semble y avoir un réel problème d'accessibilité aux sites naturels. Les lieux de dépôt sont difficiles d'accès.

Est évoqué le public handicapé, en termes d'accessibilité des sites également.

Valorisation

Est exprimée la nécessité de valoriser les ENS par la mise en place d'aménagements divers (ex : aire de dépôt des scolaires) et la connexion des sentiers de randonnée.

Formation

Ce point est très peu abordé lors de l'atelier. Seule la suggestion d'un étudiant BTS GPN Animation est faite de proposer des formations ciblées et adaptées au type de public (touristes, professionnels, élus, public handicapé ...).

Partenariats

Sont évoqués les partenariats entre guides naturalistes et le Conseil Général 24 avec les ENS, ainsi qu'entre guides naturalistes et communes ou partenaires privés.

Il faut multiplier les liens entre les structures de prospections d'espaces ou d'espèces en Dordogne (ex : Société Botanique du Périgord) et les structures d'Éducation à l'Environnement (Pour les Enfants du Pays de Beleyme). Ces partenariats ont pour objectif l'amélioration du partage de la connaissance.

Animateur : Jérôme GUYOT, Legta Périgueux

Rapporteur : Anne TROQUART, Graine Aquitaine

Environnement et Développement Durable

Une première interrogation sur ce que l'on entend par éducation à l'environnement : comment distinguer information, communication, concertation, sensibilisation et éducation ?

Les représentants des pouvoirs locaux (Mairie Périgueux) constatent que la concertation (ex. : enquête publique), plus largement tout type de décision politique informée (PADD, PLU) arrive trop tard et que l'explication technique d'une décision ne suffit pas. Une réelle démarche éducative, visant à changer raisonnements et comportement est nécessaire, bien en amont des décisions.

L'éducation à l'environnement doit se faire dans une approche globale, et non sur des aspects spécifiques, techniques, cloisonnés. Pour exemple, l'urbanisme n'est pas que l'organisation d'un milieu urbain ou l'aménagement d'un équipement particulier mais aussi l'organisation de la vie en société toute entière.

Il est rappelé que l'intérêt général doit primer sur les intérêts individuels en ce qui concerne les comportements des citoyens et que le lien doit être évident entre éducation à l'environnement et intérêt général.

Autre aspect du champ éducatif, la médiation : le besoin de faire intervenir des acteurs à l'interface entre élus, techniciens et publics sur les questions d'environnement, des acteurs extérieurs à toute instance décisionnelle.

Formation

Un besoin évident de professionnalisation de personnes ressources est soulevé. Dans le domaine de la médiation, afin de justement faire la passerelle entre les différents acteurs et aussi dans l'animation, l'éducation aux adultes, la concertation. La médiation et l'animation sont vues comme des métiers à part entière.

Comment par exemple sensibiliser efficacement à la biodiversité en milieu urbain, expliquer l'intérêt de l'existence de chacun pour l'intérêt de tous ? Ce travail, souvent assuré par des bénévoles est en manque de main d'œuvre.

Publics/Outils

Des publics sont plus difficiles à toucher que d'autres. Si les scolaires sont un public « acquis », les adultes semblent poser problème, plus particulièrement les jeunes adultes, pris entre deux feus : sensibilisés jusque-là en tant que scolaires mais qui adoptent de nouveaux comportements à un moment charnière de leur vie (société de consommation).

Egalement, le public professionnel semble ne jamais être considéré comme un public cible, c'est un public oublié.

Le grand public quant à lui semble difficile à toucher. Un retour d'expérience de la Ligue de l'enseignement met en avant que ce public peut être sensibilisé aux questions de l'environnement par le biais d'autres actions, autres événements sans vocation environnementale de départ.

Le manque d'outils et de ressources ressort de cet atelier.

Partenariats

Un besoin évident d'échanges est exprimé : échanges de pratiques, outils, acteurs, publics dans le but de croiser les approches et de les rendre complémentaires. C'est d'abord en passant par une plus grande visibilité des acteurs entre eux que peut se créer une synergie et une éducation à l'environnement à vision globale.

Sans nécessairement déboucher sur de grandes préconisations, cet atelier fait un état des lieux en présence d'acteurs réunis très différents. Cela permet une première prise de connaissance des uns et des autres. Ces premiers regards croisés posent les jalons d'une dynamique de cohésion entre acteurs du territoire périurbain.